



CENTRE FOR AGING
+ BRAIN HEALTH
INNOVATION
Powered by Baycrest

CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT
Propulsé par Baycrest



TROUSSE D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME - AUTOMNE 2026

Contenu

Aperçu du programme	_____	3
Pourquoi le CABHI?	_____	5
Dates importantes	_____	5
Investissement du CABHI	_____	8
Thèmes d'innovation	_____	9
Processus de sélection	_____	10
Admissibilité au programme	_____	11
Critères d'évaluation	_____	15
Règles et obligations	_____	15
Ressources	_____	15

1. Aperçu du programme

Vision: Un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne.

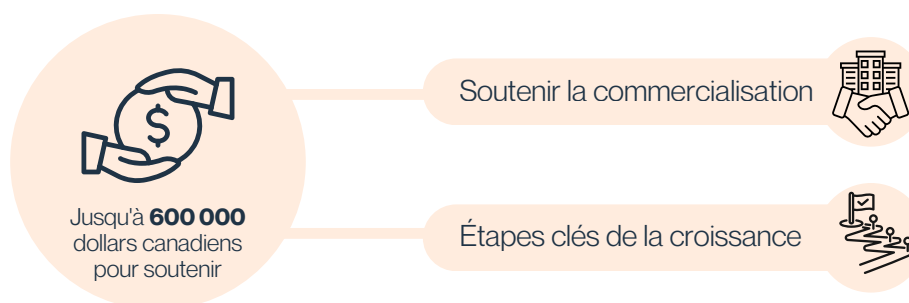
Mission: Favoriser le développement et l'adoption d'innovations transformatrices en matière de vieillissement et de santé du cerveau.

Le Centre d'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement (CABHI), propulsé par Baycrest, reconnaît que de nombreuses entreprises innovantes du secteur des sciences de la vie qui développent des solutions visant à favoriser l'allongement de la durée de vie, le vieillissement en santé, la santé du cerveau et les soins liés à la démence se heurtent à d'importants défis pour transformer leurs travaux de recherche et leurs innovations en succès commerciaux, en croissance économique durable et en retombées concrètes pour la société.

La commercialisation constitue souvent le principal obstacle à la croissance et à la pérennité des entreprises, ainsi qu'à la création d'une économie canadienne forte et résiliente. Pour surmonter cet obstacle, les entreprises ont besoin d'un accès à des capitaux, à une expertise stratégique, à des clients, à des réseaux de distribution, à des partenaires de mise en œuvre et à des services axés sur la croissance afin d'accélérer l'adoption de leurs solutions et d'en maximiser les retombées concrètes.

Amplify est le programme d'investissement du CABHI consacré à la commercialisation et au passage à l'échelle. Il est conçu pour accélérer la croissance d'entreprises à fort potentiel du secteur des sciences de la vie qui développent des solutions novatrices visant à favoriser l'allongement de la durée de vie, le vieillissement en santé, la santé du cerveau et les soins liés à la démence. Grâce à un soutien ciblé sous forme de financement, d'investissement et d'accompagnement à la commercialisation, Amplify aide les entreprises à surmonter les obstacles à l'adoption par le marché, à accroître leurs activités, à attirer des investissements subséquents et à générer des retombées économiques et sociales mesurables, notamment une croissance des revenus, la création d'emplois et un renforcement de la capacité d'innovation en Ontario et partout au Canada.

Les entreprises retenues peuvent recevoir jusqu'à 600 000 \$ CA sous forme d'investissement sur une période de 12 mois afin de soutenir leurs activités de commercialisation et l'atteinte de leurs jalons de croissance.



En plus de ce financement, elles auront accès aux services d'accélération du CABHI, notamment :



Allocation pour services professionnels

Obtenez jusqu'à 10 000 \$ pour financer des services-conseils externes nécessaires à l'atteinte de vos jalons de commercialisation.



Coaching + Mentorat

Accédez au réseau du CABHI composé d'entrepreneurs, d'investisseurs, de cliniciens, de chercheurs, de leaders de l'industrie et d'experts en commercialisation.



Recrutement de personnel

Accédez aux stages et aux services de recrutement offerts aux entreprises du portefeuille du CABHI.



Canaux de distribution auprès des clients

Accédez au réseau du CABHI regroupant des organismes de santé, des partenaires de l'industrie et des fournisseurs de soins.



Validation auprès de la clientèle

Accédez à la plateforme Leap du CABHI afin de recueillir les commentaires de personnes âgées et de proches aidants sur vos produits et d'obtenir des renseignements sur leur adoption.



Avantages + Services préférentiels

Accédez à des services juridiques, réglementaires, financiers et de commercialisation offerts à tarif préférentiel grâce au réseau de partenaires du CABHI.

2. Pourquoi le CABHI?

Depuis sa création, le CABHI aide les innovateurs à acquérir des clients, à accroître leurs revenus, à développer leurs canaux de vente, à conclure des partenariats, à déposer une demande de brevet, à pénétrer de nouveaux marchés et à obtenir des investissements subséquents. À ce jour, les innovateurs soutenus par le CABHI ont :



créé environ **1 100**
emplois



déposé et obtenu
près de **100** brevets



obtenu plus **d'un milliard de dollars**
en financement subséquent

Le CABHI réunit des capitaux, une expertise en validation, un accompagnement à la commercialisation et des occasions d'accès au marché grâce à un réseau national d'innovateurs, d'organismes de santé, d'investisseurs, de chercheurs et de leaders de l'industrie.

3. Dates importantes

Dates importantes

Ouverture de la période de demandes	14 septembre 2026
Fermeture de la période de demandes	14 octobre 2026
Avis de présélection	27 octobre 2026
Processus de diligence raisonnable - Examen de la salle de données - Séances de diligence raisonnable	Du 27 octobre au 27 novembre 2026
Communication avec les candidats retenus	1er décembre 2026
Date de début	1er janvier 2027

Présentez une demande au **programme Amplify** et joignez-vous à plus de **120 innovateurs** qui ont propulsé leurs solutions au niveau supérieur.



Plus de 26 M\$ distribués dans le cadre des programmes d'investissement du CABHI



Valeur des entreprises du portefeuille : plus de 1,5 G\$



Plus de 1 G\$ en investissements de suivi



La participation du CABHI a joué un rôle déterminant pour faire avancer notre projet, en parfaite adéquation avec sa mission d'améliorer la qualité de vie de la population vieillissante. Son financement et son soutien ont été essentiels au développement et au perfectionnement de notre plateforme INSPIRE, conçue expressément pour favoriser le mieux-être cognitif, émotionnel et physique des adultes et des personnes âgées.

– Dr Jean-Simon Fortin, M.D., président (chef de la direction) et cofondateur de Paperplane Therapeutics, entreprise appuyée par le CABHI



Les fonds du CABHI ont été essentiels pour permettre à Mesosil de fonctionner; ils nous ont aidés à obtenir d'autres financements, à développer une nouvelle technologie et à déposer des demandes de brevet, puis à agrandir notre équipe afin de répondre à nos besoins en recherche et développement.

– Dr Cameron Stewart, chef de la direction et fondateur de Mesosil Inc., entreprise appuyée par le CABHI



L'investissement du CABHI a été déterminant pour orienter la trajectoire de notre entreprise, en [fournissant] le capital nécessaire pour éliminer les goulots d'étranglement en fabrication, grâce à l'augmentation de notre capacité de production. Le mentorat et le coaching du CABHI nous ont aussi aidés à élaborer notre stratégie de vente, ce qui nous a permis de tirer parti de notre avantage de pionnier et d'accroître les ventes de Guided Hands. »

– Lianna Genovese, CEO and Founder of ImaginAble Solutions, CABHI-supported company



Le CABHI nous a fourni les fonds nécessaires pour mettre en place nos opérations en Alberta. Nous avons recruté un dirigeant régional et créé un écosystème de fournisseurs afin d'offrir aux personnes âgées et aux membres de leur famille des services de soutien non médical.

– Rustam Sengupta, fondateur et chef de la direction de Tuktu Care Inc., entreprise appuyée par le CABHI

4. Investissement du CABHI

Chaque entreprise participante peut recevoir jusqu'à 600 000 \$ CA sous forme d'investissement du CABHI afin de soutenir ses activités de commercialisation et l'atteinte de ses jalons de croissance sur une période de 12 mois. Le financement sera versé par tranches selon les jalons du projet établis d'un commun accord.

Le financement accordé dans le cadre d'Amplify est offert sous la forme d'un investissement avec dilution, conçu pour s'harmoniser avec les modalités de financement déjà en place de l'entreprise.

Les entreprises retenues concluront deux ententes :

1. 1. Entente de financement Amplify

L'entente de financement Amplify prévoit le financement d'investissement accordé à l'entreprise et précise l'ensemble des exigences du programme, notamment les exigences de production de rapports et de respect des jalons.

2. 1. Entente de bons de souscription Amplify

L'entente de bons de souscription confère au CABHI le droit, sans toutefois l'obliger, de recevoir des actions de l'entreprise en contrepartie de l'investissement accordé.

Les modalités des bons de souscription seront harmonisées avec la ronde de financement avec valorisation en cours de l'entreprise, une entente simplifiée visant l'obtention future de capitaux propres (SAFE), un billet convertible ou tout autre instrument de financement équivalent.

5. Thèmes d'innovation

Les candidats doivent s'inscrire dans au moins un des thèmes d'innovation du CABHI.

Thèmes principaux :

Les thèmes principaux représentent les principaux enjeux liés au vieillissement et à la santé du cerveau auxquels répondent les solutions.

- **Vieillir à la maison** : Solutions visant à permettre aux personnes âgées de demeurer autonomes, en sécurité et bien intégrées à la maison et dans leur collectivité.
- **Santé + Bien-être financiers** : Solutions visant à renforcer la sécurité financière ainsi que les connaissances, la planification et la résilience financières.
- **Soutien aux aidants** : Solutions visant à améliorer le bien-être, l'efficacité et la capacité des aidants.
- **Coordination des soins + Navigation au sein du système** : Solutions visant à améliorer les transitions entre les services, la coordination des soins, la communication et l'accès aux soins.
- **Santé cognitive et mentale** : Solutions visant à favoriser la santé du cerveau, les soins liés à la démence, la santé mentale et le bien-être cognitif.
- **Santé du cerveau pour les femmes + Technologies pour la santé des femmes** : Solutions axées sur la santé globale des femmes, la santé du cerveau pour les femmes et les enjeux liés au vieillissement qui leur sont propres.

Thèmes transversaux

Les thèmes transversaux représentent des principes et des résultats plus larges qui peuvent accroître les retombées d'une solution dans l'ensemble des thèmes principaux du CABHI.

- **Diversité, Accessibilité + Équité en santé** : Solutions visant à améliorer l'accès, les résultats et l'inclusion des populations mal desservies, marginalisées ou diverses.
- **Promotion de l'inclusion sociale + prévention de la stigmatisation et des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées** : Solutions visant à renforcer les liens sociaux, à réduire l'isolement et à protéger les personnes âgées contre la stigmatisation, la discrimination et les mauvais traitements.

6. Processus de sélection

1. Demande en ligne :

Les candidatures sont soumises en ligne, puis examinées et évaluées par le comité d'examen du CABHI. Les innovateurs présélectionnés sont invités à participer au processus de diligence raisonnable et d'examen du financement.

2. Diligence raisonnable et examen du financement :

Les innovateurs présélectionnés à l'issue du processus de demande en ligne accorderont au CABHI l'accès à leur salle de données et participeront à une journée de diligence raisonnable. Cette étape permettra de déterminer leur admissibilité à un investissement pouvant atteindre 600 000 \$ CA.

3. Sélection et conclusion des ententes :

À la suite d'un processus de diligence raisonnable réussi, le CABHI informera tous les candidats retenus et procédera à la conclusion des ententes (voir ci-dessous) en fonction du type de demandeur.

6. Admissibilité au programme

Admissibilité de l'entreprise

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences suivantes :

- L'entreprise doit être constituée en personne morale en Ontario ou satisfaire aux exigences applicables aux candidats établis à l'extérieur de l'Ontario, décrites ci-dessous.
- Le demandeur principal doit avoir le pouvoir de signature pour l'entreprise.
- L'entreprise doit satisfaire à l'une des conditions suivantes :
 - avoir une valorisation ou un plafond de valorisation d'au moins 10 M\$ CA au moment de la demande;
 - avoir généré au moins 500 K\$ CA en revenus récurrents annuels (ARR) ou en revenus au cours des 12 mois précédant la demande.
- L'entreprise doit démontrer une traction commerciale et une adoption par le marché significatives.
- Le produit ou la solution doit correspondre à au moins un thème d'innovation du CABHI.
- Le produit ou la solution doit bénéficier d'une liberté d'exploitation et ne présenter aucun risque connu d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.
- Le demandeur ne doit pas être une filiale, une succursale, une division ou une société affiliée contrôlée par une autre entreprise ou organisation.
- L'entreprise doit être une petite ou moyenne entreprise (PME) indépendante comptant au plus 50 employés à temps plein.

Candidats établis à l'extérieur de l'Ontario

- Les entreprises constituées en personne morale à l'extérieur de l'Ontario peuvent présenter une demande, à condition de démontrer une intention claire de commercialiser leur solution en Ontario et de contribuer à l'activité économique de la province.
- Les candidats internationaux retenus devront constituer une personne morale en Ontario et employer au moins un employé à temps plein dans la province avant de recevoir un financement du CABHI.
- Les candidats devront démontrer de quelle façon le projet proposé favorisera la commercialisation, la création d'emplois, l'attraction d'investissements, la croissance de l'entreprise ou d'autres retombées économiques en Ontario.
- Les candidats doivent détenir un compte bancaire canadien pouvant recevoir les versements de financement en dollars canadiens.

Contributions de contrepartie

Les candidats doivent fournir des contributions de contrepartie pour couvrir les coûts admissibles du projet.

- Contribution minimale exigée : 1:1
- Une préférence pourra être accordée aux entreprises qui mobilisent davantage de financement auprès de sources externes.
- Les demandes démontrant des contributions de contrepartie plus élevées pourraient être évaluées plus favorablement.
- Les contributions de contrepartie doivent être conformes aux Lignes directrices sur les fonds de contrepartie du CABHI.

Activités de projet admissibles

Le financement est destiné à favoriser l'atteinte d'objectifs de commercialisation et de croissance, notamment :

- acquisition de clients et croissance des ventes;
- expansion des marchés et croissance à l'international;
- recrutement de personnel lié à la croissance de l'entreprise;
- partenariats stratégiques et développement des réseaux de distribution;
- ententes d'approvisionnement et d'adoption;
- avancement des démarches réglementaires et accès au marché;
- déploiement et mise en œuvre de produits;
- croissance des revenus et commercialisation;
- accroissement de la capacité opérationnelle;
- préparation à l'obtention d'investissements subséquents;
- Pour les entreprises du secteur des sciences de la vie;
 - financement d'essais cliniques (après l'approbation d'une demande de nouveau médicament de recherche [IND]).

7. Critères d'évaluation

Toutes les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

Solution (30 %)

- Quel problème cherchez-vous à résoudre?
- En quoi votre solution se distingue-t-elle?
- Dans quelle mesure votre solution s'harmonise-t-elle avec la mission et les thèmes d'innovation du CABHI?

Traction commerciale (30 %)

- Quelle traction commerciale avez-vous démontrée jusqu'à maintenant?
- Quels éléments démontrent l'adéquation entre votre produit et le marché?
- De quelle façon le financement Amplify accélérera-t-il votre croissance?
- Quels résultats de commercialisation prévoyez-vous obtenir?

Expérience de l'équipe (20 %)

- Pourquoi votre équipe est-elle particulièrement bien placée pour réussir?
- Quels éléments démontrent votre capacité à exécuter votre stratégie?
- Quelle expertise appuie votre stratégie de croissance?

Occasion de marché (20 %)

- Quelle est la taille du marché cible et son potentiel de croissance?
- Quels sont les obstacles à l'adoption?
- Pourquoi votre entreprise est-elle bien positionnée pour réussir?

8. Règles et obligations

- Le CABHI n'acquerra aucun droit de propriété sur la propriété intellectuelle développée dans le cadre du projet.
- Le CABHI se réserve le droit de diffuser les résultats du projet et les témoignages de réussite.
- Une entreprise ne peut avoir plus d'une entente de financement active avec le CABHI à la fois.
- Le CABHI se réserve le droit de sélectionner les candidatures de façon à maintenir un portefeuille équilibré selon les thèmes d'innovation, les régions géographiques, le stade de développement des entreprises et le profil des fondateurs.
- Le CABHI peut mettre fin aux négociations ou inviter d'autres candidats si les ententes ne sont pas conclues dans un délai raisonnable.
- Le CABHI se réserve le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le programme en tout temps.
- La décision finale concernant l'admissibilité et l'octroi du financement appartient exclusivement au CABHI.

9. Ressources

Les ressources suivantes sont mises à la disposition des candidats :

- [Lignes directrices sur les dépenses admissibles](#)
- [Lignes directrices sur les fonds de contrepartie](#)
- [Entente d'investissement Amplify](#)
- [Entente de bons de souscription Amplify](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à : amplify@cabhi.com



POSTULEZ DÈS MAINTENANT



CENTRE FOR AGING
+ BRAIN HEALTH
INNOVATION
Powered by Baycrest

CENTRE D'INNOVATION
SUR LA SANTÉ DU CERVEAU
ET LE VIEILLISSEMENT
Propulsé par Baycrest

Merci à nos bailleurs de fonds

CABHI, propulsé par Baycrest, remercie sincèrement les organismes suivants pour leur soutien :

- + Le Fonds stratégique des sciences de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada
- + Le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité

À propos de Baycrest

Baycrest est une organisation torontoise de sciences de la santé en milieu universitaire de renommée internationale spécialisée dans le vieillissement et la santé du cerveau.

Regroupement d'acteurs de toutes sortes (hôpital de soins en phase post-aiguë, soins de longue durée, résidences pour personnes âgées, soins de la mémoire, recherche, enseignement), Baycrest se veut le partenaire de prédilection en matière de vieillissement pour les personnes âgées et leurs soignants, entre autres. C'est dans une telle structure que les nouvelles connaissances sont acquises et intégrées aux soins prodigués sur le terrain pour le bien des personnes touchées aujourd'hui et pour notre future compréhension du vieillissement et du soutien à y accorder.

Ayant pour vision un monde où chaque personne âgée mène une vie pleine de sens, épanouissante et digne, Baycrest passe de la théorie à la pratique, perfectionne les soins spécialisés et transmet son savoir aux systèmes de santé, à ses partenaires et au reste de la société au Canada et dans le monde.

Une nouvelle ère du vieillissement est commencée.